

Éducateur spécialisé



Métier

- Secteurs d'activité

L'éducateur spécialisé intervient dans le domaine éducatif. Majoritairement les éducateurs travaillent dans le secteur privé associatif toutefois, un certain nombre exerce dans le cadre de la fonction publique : hospitalière, territoriale ou l'-Etat.

Ses lieux d'exercices sont variés : Instituts Médico-Educatifs, centres d'hébergement, foyers de l'enfance, centres d'accueil d'urgence, Centres d'Aide par le Travail, services de placements familiaux et hôpitaux de jour.

- Diplôme reconnu

Le Diplôme d'état d'éducateur Spécialisé (DEES) délivré par le Ministère de l'éducation Nationale, est également reconnu en Belgique.

- Conditions de travail

L'éducateur « éduque » et réinstalle des règles auprès d'un public très varié : enfants, adolescents voire adultes. (Observation, traitement, resocialisation, réentraînement au travail...). Il travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire avec les professionnels de l'action sociale, éducative et thérapeutique.

- Perspectives de carrière

L'éducateur peut envisager de préparer le CAFDES après 5 ans d'expériences pour devenir directeur d'établissement social privé. Il peut également se diriger vers des fonctions de « chef de service » ou « délégué à la tutelle » aux prestations sociales ou aux majeurs protégés.

- Qualités requises

Spécialiste de l'inadaptation, il doit faire preuve de patience, compréhension, disponibilité.

Des aptitudes à prendre des décisions et à travailler en équipe sont indispensables en plus d'un solide équilibre psychologique.

- Conditions d'accès

Etre âgé de 17 ans minimum.

Justifier de l'un des titres suivants : BAC ou titre équivalent, Validation des acquis délivré par la DRASS, diplôme ou certificat permettant l'exercice de la profession.

- Formation conseillée

Il faut être titulaire du diplôme d'état d'éducateur spécialisé (DEES) qui se prépare en 3 ans dans les Ecoles d'Educateurs (IRTS Instituts régionaux de formation au Travail Social) ou en filière sociale en IUT. L'entrée en école est ouverte sur concours et est très sélective.

Etudium vous aide à réussir votre concours :

- Délai de réception de votre test d'évaluation : 24h par mail et 48h par courrier postal.
- Délai de correction : 3 jours par mail et une semaine par courrier postal. Chaque correction est effectuée par un expert des concours paramédicaux.
- Durée de formation : parcours de formation établi dès votre inscription en fonction de votre date de concours.
- Garantie d'un programme personnalisé en fonction de votre niveau
- Suivi pédagogique assuré par des experts du secteur paramédical.